

Visioconférences Thématiques du Mercredi



BDIO – APEL Saint-Michel de Picpus
Bureau de documentation et d'information sur l'orientation





Les métiers de la santé : **MÉDECINE**

Mercredi 10 février 2021
19h - 20h

VTM présentée par :

Régine COQUERAN-GELIN

Marie-Thérèse EKALA

Le BDIO



Lundi : 12:30 - 13:30

Mercredi : 09:30 – 12:30

Mardi : 12:00 – 16:00

Jeudi : 12:30 – 13:30

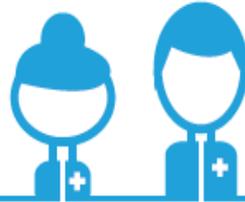
ou sur rendez-vous : bdiosmp@gmail.com



A quels mots associez-vous « MÉDECINE » ?



DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS



226 859 médecins en France, dont

- 102 246 en exercice libéral
- 69 865 salarié-e-s à l'hôpital
- 27 157 en exercice mixte
- 27 591 salarié-e-s d'autres établissements

Source : Dares

FORTE DEMANDE SUR PARCOURSUP



Source : MENSUR

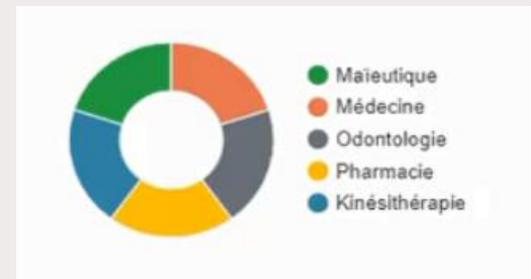
- Depuis 2010, baisse de 10 points du nombre de médecins en activité régulière (notamment médecins généralistes)
- L'ensemble des postes à temps plein ne seraient pas pourvus à l'hôpital
- Des spécialités comme la radiologie, l'ophtalmologie, la médecine du travail, l'oncologie, l'anesthésie-réanimation manquent de médecins à temps plein

Nouvelle réforme en vigueur depuis Septembre 2020

- ~~Numerus clausus~~
- ~~PACES~~
- ~~Concours unique~~



PASS / L.AS



Source : <https://www.parcoursup.fr/>

Une licence avec une option « accès santé » (L.AS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »



S'il valide sa 1^{re} année,

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence,

il ne peut pas candidater aux études de santé



OU



Il est admis

Il poursuit

Il peut

Il peut se

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



S'il valide sa 1^{re} année,

il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence,

il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année



OU



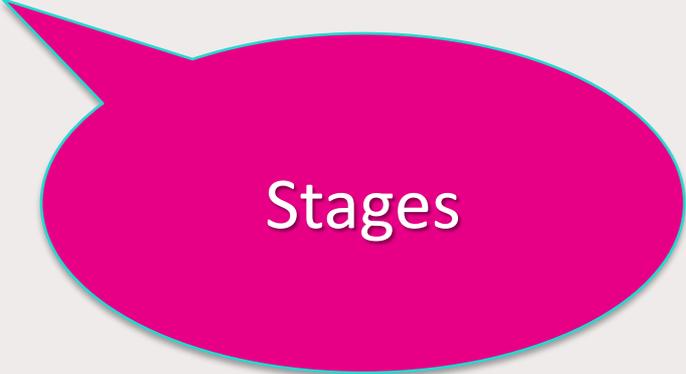
Il est admis

Il poursuit

Il doit se réorienter

A large, rounded pink speech bubble with a white outline and a drop shadow. It has a tail pointing towards the top right.

Parcours
d'études

A large, rounded pink speech bubble with a white outline and a drop shadow. It has a tail pointing towards the top left.

Stages

A large, rounded pink speech bubble with a white outline and a drop shadow. It has a tail pointing towards the top.

Vie étudiante

Parcours d'études

- **1^{er} cycle : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM)**
 - correspond à une **Licence**
- **2^{ème} cycle : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM)**
 - 3^{ème} année
 - correspond à un **Master**
- **3^{ème} cycle : INTERNAT / Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES) = 3 ans (MG) à 6 ans selon le DES**
 - Phase socle : 1 an
 - Phase d'approfondissement : 2 à 3 ans
 - Phase de consolidation : 1 à 2 ans
 - Thèse de Docteur en médecine

Stages

Vie
étudiante

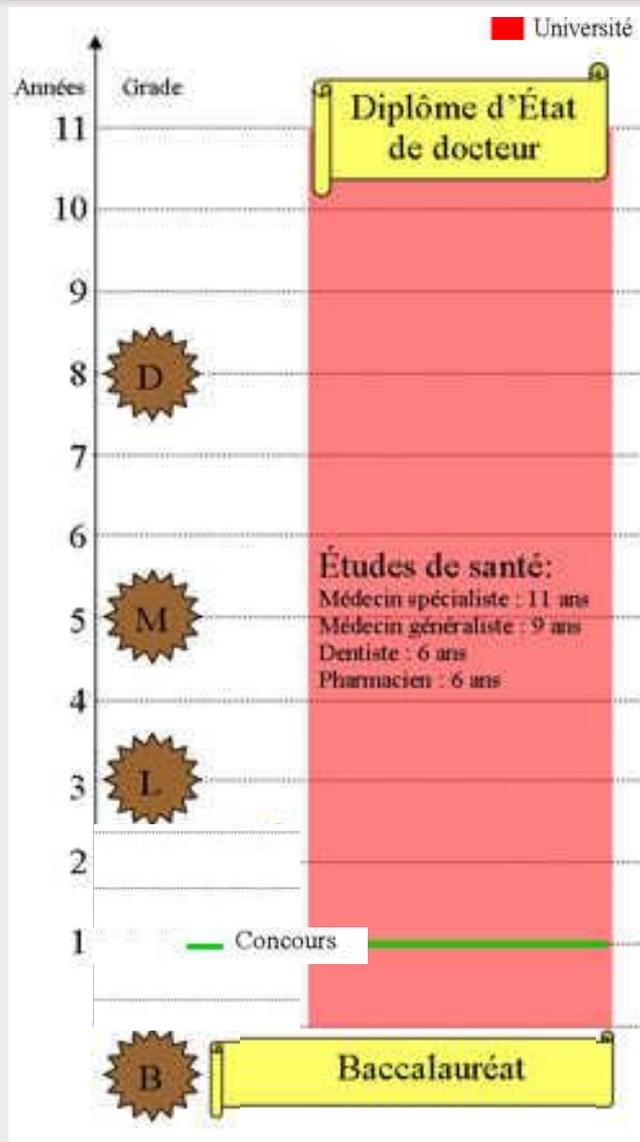
Parcours

Carrière

Qualités
attendues

Rémunération

Joies et
contraintes



De nombreuses réformes dans le cursus médical au cours de ces dernières années

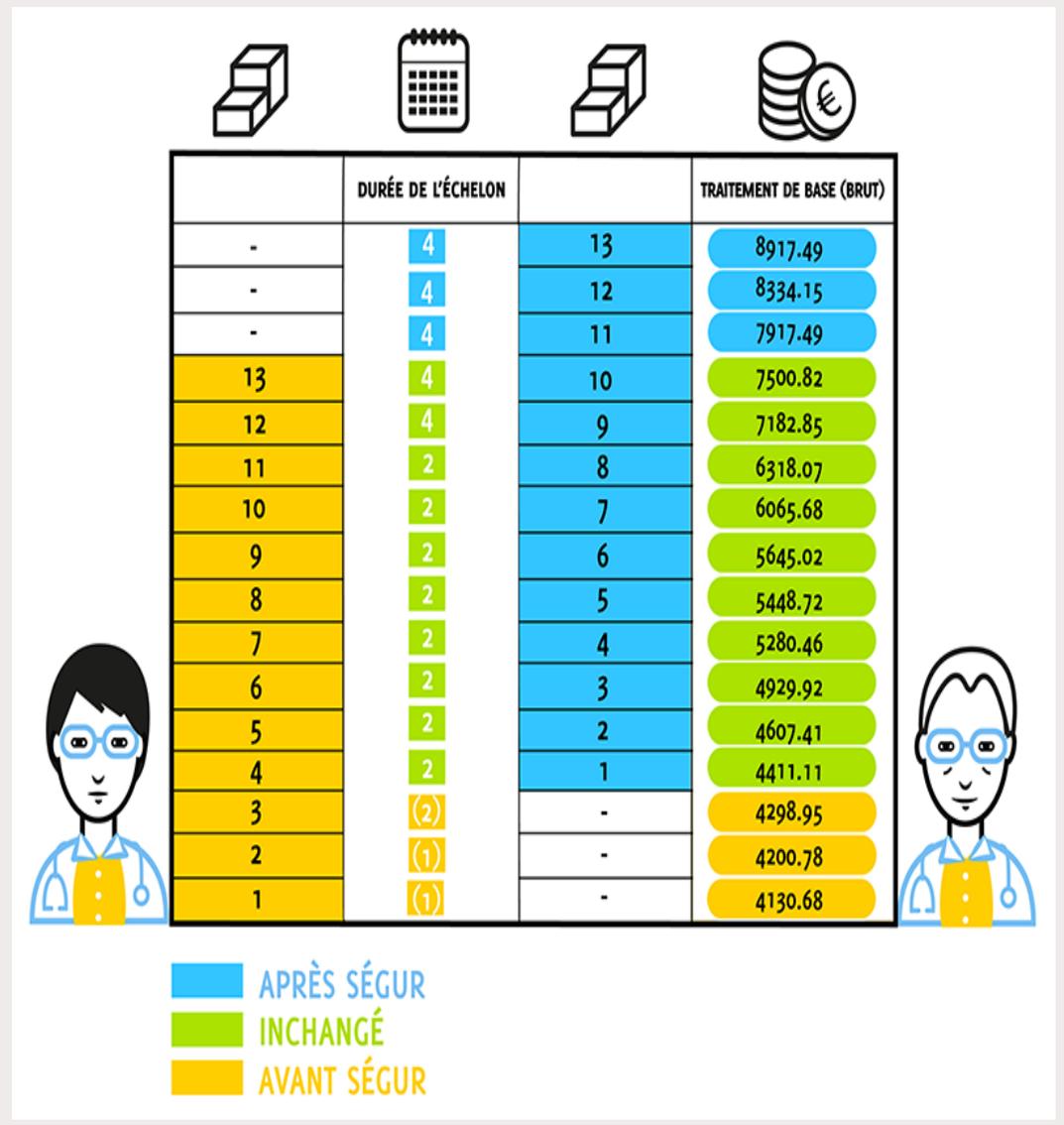
Dernière réforme en septembre 2020

- ◆ Ténacité
- ◆ Adaptabilité
- ◆ Capacité de réflexion/analyse

- ◆ Diversité du parcours
- ◆ Diversité des spécialités
- ◆ Disponibilité
- ◆ Astreintes

Salaires libéraux / Grille hospitalière

Profession	Honoraires net annuels	Bénéfice comptable annuel
Allergologue	127 402€	60 651€
Anesthésiste	274 885€	167 090€
Cardiologue	233 361€	126 603€
Chirurgien général	274 053€	136 257€
Chirurgien plastique	288 692€	117 283€
Chirurgien orthopédique	288 169€	153 864€
Dentiste	257 574€	91 299€
Dermatologue	173 973€	81 617€
Gastro-entérologue	228 410€	120 512€
Gynécologue obstétricien	203 610€	97 242€
Médecin généraliste	152 661€	88 277€
Médecin urgentiste	162 054€	99 175€
Neurochirurgien	186 961€	84 305€
Ophthalmologue	306 628€	151 931€
ORL	219 825€	106 220€
Orthodontiste	521 144€	220 099€
Pédiatre	140 204€	71 827€
Psychiatre	126 342€	67 418€
Stomatologue	278 055€	113 542€
Urologue	253 905€	140 902€





Fonction soignante:

médecine libérale/médecine hospitalière

médecine salariée (scolaire, établissement..)



Fonction non soignante:

médecine santé publique

administrative

industrie et recherche

expertise

journalisme







Merci de vous rapprocher de votre PP / REP

Le BDIO sera également ravi de vous accompagner dans vos recherches

PASS

À savoir : la candidature aux études de santé sera jugée, pour une part importante, sur les notes obtenues en 1^{re} année à l'université. Il est donc recommandé au lycéen de formuler des vœux pour des parcours qui correspondent à ses points forts au lycée et à son projet d'étude.

L.AS

A Noter : toutes les L.AS ne permettent pas de candidater aux cinq filières de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie, kinésithérapie). Les filières accessibles sont clairement indiquées dans les fiches de présentation des L.AS consultables via le moteur de recherche des formations sur Parcoursup.

- ◆ Professeur principal et REP
- ◆ L'ONISEP
- ◆ Le CIDJ
- ◆ Salons (Post-bac, L'Etudiant, Studyrama, ...)
- ◆ Journées portes ouvertes (Ecoles, Université...)

Toute une équipe à votre écoute



**Françoise
MARCIN**



**Dominique
BELLAY**



**Marie-Thérèse
EKALA**



**Odile
BANBUCK**



**Régine
COQUERAN-GELIN**



**Mariame
HEDUY**



**Florence
PERRUCHOT-TRIBOULET**



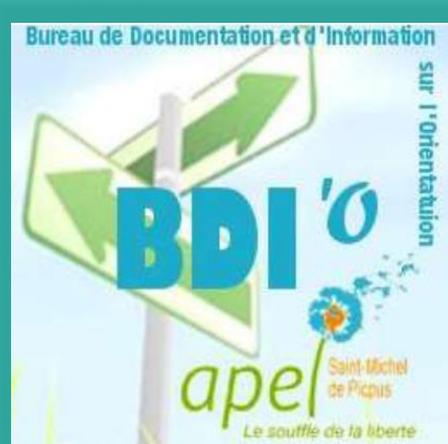
**Cécile
ADAMOUMBAZOA**



**Anne
LAUTRIDOU**

... et d'autres parents :

Isabelle CREPEL, Emmanuelle AURIAT, Laurence GERARD, Laurent PILOT...



Votre prochain rendez-vous

Mercredi 17 Mars 2021
19h - 20h

« Les métiers de l'ingénieur »

VTM n°3 présentée par :
Odile BANBUCK